



D.2017.12.13.1.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 13 Décembre 2017

1 – PROJET MOBILITES – TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS**1.6 - Marché n° M3 2017 0007 M Prestations de géomètre expert- approbation du marché à conclure avec GEOFIT EXPERT - Autorisation de signer le marché.**

L'an deux mille dix-sept, le treize décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (M. Grass)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe			X
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Aujoulat à partir de 11h06)	
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical approuvait le programme de la 3^{ème} Ligne de métro.
- Le mandat de maîtrise d'ouvrage de l'opération était confié à la SMAT par délibération D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017.

Le présent appel d'offres concerne des prestations de géomètre expert en vue de l'établissement du dossier d'enquête parcellaire, des documents nécessaires à la réalisation des divisions foncières et du contrôle de la polygonale à réaliser sur les Communes de Toulouse, Colomiers et Labège dans le cadre du projet de la 3ème ligne du métro.

La durée prévisionnelle du marché est de 96 mois.

Il s'agit d'un marché à bons de commande sans montant minimum et maximum.

Le présent appel d'offres ouvert est lancé après avis d'appel public à la concurrence. Il est soumis aux dispositions des articles 67, 68, 78 et 80 du décret n°2016-360 en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 27 septembre 2017 aux publications du BOAMP et du JOUE et publié sur le site de Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 27 octobre 2017.

Cinq candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

- YANTRIS- OXYGEO SOMPEYRAC-GEXIA FONCIER EXPERT
- EXPERTS GEO-3D SCANNING Ingénierie- LBP ETUDES ET CONSEIL-GEOSUD OUEST
- SCP BERTHEAU/ SAINT CRIQ- GE INFRA
- GEOSAT
- GEOFIT EXPERT

La Commission d'Appel d'offres du SMTC a, dans sa séance du 21 novembre 2017, retenu les candidatures suivantes :

- YANTRIS- OXYGEO SOMPEYRAC-GEXIA FONCIER EXPERT
- EXPERTS GEO-3D SCANNING Ingénierie- LBP ETUDES ET CONSEIL-GEOSUD OUEST
- SCP BERTHEAU/ SAINT CRIQ- GE INFRA
- GEOSAT
- GEOFIT EXPERT

La Commission d'Appel d'offres du SMTC a, dans sa séance du 04 décembre 2017, attribué le marché à **GEOFIT EXPERT** sans montant maximum, le détail estimatif remis s'élevant à 396.600,00 € HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° **M3 2017 0007 M** avec **GEOFIT EXPERT**.

.....

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171215-20171213-1-6D-
DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

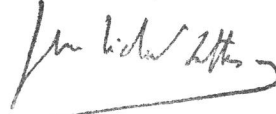
ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec **GEOFIT EXPERT**, le marché n°M3 2017 0007 M concernant des prestations de géomètre expert nécessaires à la réalisation du projet de la 3ème ligne du métro, sans montant maximum.

ARTICLE 3: DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES